

A black and white portrait of Denis Poitras, an older man with a beard and glasses, looking slightly to the right. The background is blurred, showing what appears to be a crowd of people.

Aidons Denis Poitras

Aidons Denis Poitras à retrouver son droit de pratique.

## **Appel à la solidarité**

### **Campagne *Aidons Denis Poitras à retrouver son droit de pratique!***

«L'avocat des manifestant-es», Denis Poitras, infatigable défenseur des libertés civiles, ne peut plus défendre personne. Depuis le 17 juillet dernier, il s'est vu retirer son droit de pratique pour cause de faillite personnelle, une sanction administrative automatique du Barreau du Québec.

Pour ceux et celles qui le connaissent, ainsi que pour les milliers de personnes qu'il a défendues depuis le début de sa pratique en 1991, la radiation de Denis est catastrophique : non seulement un avocat de talent, impliqué et engagé ne peut plus pratiquer, mais plus de 1000 personnes perdent d'emblée leur avocat.

Il a été de plusieurs luttes : défense des Campeurs-euses de la paix lors de la Crise d'Oka; des militant-es anti-pauvreté du Commando Bouffe au Reine Élisabeth; des personnes arrêtées lors du Sommet des Amériques de Québec; des manifestant-es contre la brutalité policière; des étudiant-es accusé-es lors des grèves étudiantes de 2005 et 2012; et des citoyen-nes arrêté-es lors des mobilisations contre le règlement P-6 de la Ville de Montréal!

Denis n'a jamais été motivé par l'appât du gain et a plutôt choisi de se dévouer à sa pratique par conviction. Il a toujours aidé tous ceux et toutes celles qui en avaient besoin, en se lançant dans un dossier avant de s'informer de la capacité de payer, travaillant souvent *pro bono* sans facturer d'honoraires.

Une grande partie de sa pratique consiste également en des mandats privés d'aide juridique. Toutefois, avec les coupures massives à l'aide juridique depuis les réformes « Déficit zéro » de 1995, il est de plus en plus difficile, pour les citoyen-nes, d'avoir accès aux services de l'aide juridique et, pour les avocat-es, de bénéficier d'une rémunération acceptable. Les avocat-es qui choisissent de se dévouer à la défense des personnes les plus marginalisées et démunies se retrouvent ainsi dans des situations financières particulièrement précaires. C'est pourquoi cette campagne revendique un meilleur accès à l'aide juridique, une hausse des barèmes d'admissibilité et une augmentation des tarifs pour les mandats privés!

Mais tout n'est pas joué : malgré les sommes dues, il est réaliste de penser que Denis puisse retrouver son droit de pratique d'ici quelques mois, si nous nous mobilisons dès aujourd'hui. C'est dans cet esprit que nous faisons appel à votre solidarité!

Nous vous invitons à soutenir personnellement la campagne en partageant un court message d'appui qui pourra être diffusé sur le site internet et en faisant un don, dans la mesure de vos moyens. Nous vous invitons aussi à nous aider à diffuser cet appel à la solidarité dans vos réseaux et à vos contacts. C'est ensemble que nous pourrons permettre à Denis Poitras de retrouver son droit de pratique! C'est forte et à l'unisson que notre voix sera entendue par le Ministère de la justice pour une amélioration de l'aide juridique!

Sur le web : [www.aidonsdenispoitras.org](http://www.aidonsdenispoitras.org)

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/events/224188097731766>

Pour envoyer son message d'appui: [aidonsdenis@gmail.com](mailto:aidonsdenis@gmail.com)

Relations de presse : Arij Riahi [arij.riahi@gmail.com](mailto:arij.riahi@gmail.com)